

CHAPITRE VIII.

DU CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE.

Ceux qui par haine de la chair fuient le mariage, ou qui, par concupiscence, en abusent, sont des impies et des ignorants.

(SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, p. 434, édition du Louvre.)

C'est une règle de la nature que plus on diminue le nombre des mariages qui pourraient se faire, plus on corrompt ceux qui sont faits.

(MONTESQUIEU, *Esprit des Loix*, liv. XXIII.)

L'homme n'est pas fait pour le célibat, et il est bien difficile qu'un état si contraire à la nature n'amène pas quelque désordre public ou caché.

(J. J. ROUSSEAU, *Nouvelle Héloïse*, t. II, p. 416.)

Après la doctrine de la sainteté des vierges, vient la doctrine du célibat des prêtres ; elles ont la même origine et se trouvent réfutées par les mêmes faits. Toutefois cette dernière mérite un examen à part, Sa puissance est politique et son institution est sainte : il en résulte qu'elle est placée dans l'Église sous la garde de l'ambition, et dans le monde sous la garde des consciences. Quel raisonnement pourrait vaincre ces deux forces ? A l'ambition, rien ne fait que le malheur ; à la conscience, rien ne vaut que la lumière. Commençons par la conscience, en

détruisant ses préjugés nous dissiperons ses alarmes : connaître l'erreur, c'est faire un premier pas vers la vérité.

Le célibat des prêtres est-il un dogme fondamental de la foi dont l'examen ne puisse être soumis sans sacrilège à la raison humaine ?

Ce n'est pas un dogme de la foi, puisqu'on le retrouve chez les païens et chez les idolâtres longtemps avant la religion de Jésus-Christ.

Ce n'est pas un dogme de la foi, puisque dans la primitive Église les prêtres se mariaient, et qu'aucun dogme fondamental ne saurait dater du v^e ou du xii^e siècle.

Ce n'est pas un dogme de la foi, puisque le pape conserve le droit de *séculariser* les prêtres, c'est-à-dire de les rejeter dans le siècle en brisant le vœu de chasteté, et que tous les droits du pape s'arrêtent devant les dogmes de la foi.

Le célibat est donc tout simplement un objet de discipline ecclésiastique. Établi dans l'intérêt matériel de l'Église, on peut examiner s'il est dans l'intérêt moral des peuples. Car il ne s'agit plus de savoir ce qui convient à Rome, mais ce qui convient à l'humanité.

Et toutefois ce qui convient à l'humanité est aujourd'hui ce qui convient à Rome. Le salut du sacerdoce est remis à son propre bon sens. En traversant dix-huit siècles de barbarie et de lumière, ses yeux, comme ceux du genre humain, ont eu le temps de s'ouvrir : le voilà au bord d'un nouvel horizon ; y arrivera-t-il la tête cachée sous le froc, le

visage souillé de cendre, la main armée d'une discipline, sous les regards de l'intelligence et de la liberté?

Et pour briser ainsi la loi de la nature, de quel prétexte, de quel argument ostensible le clergé vient-il s'appuyer?

Le grand argument de saint Jérôme était celui-ci : « Lorsque Jésus-Christ fit son entrée triomphante à Jérusalem, il n'était pas monté sur un âne, mais sur un ânon, c'est-à-dire sur un âne vierge. »

Du temps de saint Jérôme, cet argument parut sans réplique ; mais aujourd'hui quel ecclésiastique, quel docteur oserait le présenter sérieusement ? Il est vrai que sur ce point la nouvelle théologie ne donne pas de meilleures raisons que l'ancienne, seulement ses raisons sont moins bouffonnes. Nous en dirons quelques mots avant la fin de ce chapitre.

Assez longtemps Rome nous a soumis à la folie de la croix ; il est temps qu'elle se soumette à la raison de l'Évangile.

Quel est à cette heure le premier besoin de la société ? quelles sont les plaies qui la rongent, les douleurs qui la font mourir ? Est-ce la corruption des mœurs, les divisions de famille, le luxe des fêtes, les scandales du jeu, de la table et des danseuses de l'Opéra ? — Non : les mœurs se sont améliorées ; on vit plus chez soi ; on aime mieux sa femme ; on élève ses enfants avec plus de tendresse ; le vice ne s'affiche plus. Où donc est le mal ? Serait-ce dans ces philosophies raisonneuses, matérielles, impies, qui ravagèrent le dernier siècle ? — Non : il n'y a plus

de sophistes, plus d'impies, plus même de philosophes : l'athée le plus hardi passerait inaperçu sans louange et sans blâme ; le paradoxe le plus insensé n'éveillerait pas même la curiosité. On n'est point incrédule ; on n'est point croyant ; on est indifférent.

Mais cette indifférence frappe surtout la religion. La foi humaine s'est usée dans les spectacles du fanatisme. Il fallait au peuple une autre passion, et quelques progrès vers la liberté ont enfanté cette passion nouvelle, la politique. C'est là que se porte aujourd'hui toute l'ardeur du monde civilisé. Étrange aveuglement ! Une jeunesse passionnée pour la justice et la civilisation veut y arriver en l'absence de Dieu. Dévorée de la soif ardente d'une perfection idéale, elle marche en avant, sans culte et sans principes, comme si l'on pouvait séparer la liberté de la religion qui nous l'a donnée, la religion de la morale, et la morale du droit !

Contemplez ce chaos des passions humaines. L'homme semble n'avoir qu'une tête, des intérêts et des opinions ; il s'est réduit à son intelligence. En morale on méprise tout, on n'examine rien ; en politique, on aspire à tout, on ne mesure rien. La foi s'est portée de ce côté, mais c'est une foi sèche et sans puissance, parce qu'elle est sans amour. Elle va des derniers rangs au premier rang de la société ; de cette foule abjecte, qui regarde en haut avec les fureurs de l'envie et les besoins de l'ambition, à cette autre foule, non moins abjecte, qui, pour conserver ses grandeurs, se courbe successivement devant tous

les pouvoirs. Levez les yeux, regardez! depuis trente ans sa fidélité la retient dans cette honteuse posture : sur la boue et sur l'or : elle y mourra.

Et la cause de tant de maux, où la trouver? — Dans l'absence de religion. Et l'absence de religion, d'où vient-elle? — De l'ignorance du sacerdoce, de son éloignement de la lumière, et de l'instruction stupide qu'il persiste à recevoir et à donner. Enfants, on nous enseigne le dogme, on nous impose des pratiques, on nous appelle à des cérémonies : nous prions, nous jeûnons, nous faisons maigre ; c'est l'instruction de la foi ; rien n'entre dans le cœur, rien ne satisfait la raison, rien n'éclaire la conscience. Viennent quinze ans ; l'instruction cesse et les passions se développent. Alors se dévoilent à nos yeux les scandales de la confession, les libertinages du célibat, les ambitions de Rome, le vide de ses pratiques idolâtres et de sa religion de superficie. Notre âme se révolte ; elle rejette tout, même le bien, honteuse qu'elle est d'avoir été trompée, et nous nous retrouvons sans principes, c'est-à-dire sans force, dans les délires de nos passions et dans l'éclat de notre intelligence.

Telle est aujourd'hui la situation morale du monde civilisé. On abusa de notre foi, et nous périssons dans l'incrédulité. Nous périssons faute de morale, en repoussant la religion qui devait nous faire vivre ; nous périssons sans inquiétude pour notre âme, sans pressentiment de l'avenir, passionnés pour

les droits des peuples, passionnés pour la fortune et pour la gloire, et dans l'indifférence de la vérité. Il y a là un fait immense, et qui méritait l'attention du philosophe. Le premier qui le signala fut un homme de génie et de foi, un prêtre profondément versé dans les matières théologiques. Son cri de détresse retentit dans le siècle ; mais ignorant du monde, et tout meurtri des préjugés de sa caste, il succomba dès l'abord. Au lieu de corriger les abus, d'appeler les réformes, de détruire les occasions de scandale, il fit son livre pour nous ramener aux doctrines théocratiques, source véritable de cette fatale indifférence. Son rôle était de placer la religion dans la lumière ; il la repoussa dans les ténèbres, ne voyant pas que, lorsque le dégoût nous détache, c'est à l'amour à nous rappeler ; niant la raison, et s'appuyant de la raison du genre humain ; insultant Rousseau et croyant le réfuter ; traitant la vénération pour Socrate de penchant abject¹ ; et damnant les trois quarts du genre humain, il croyait parler à son siècle!

Un des plus puissants moyens de nous rappeler à la religion, c'est le mariage des prêtres. Dans d'autres temps, le sacerdoce se sépara de la société pour la dominer : aujourd'hui il doit rentrer dans ses rangs pour la sauver. La vie d'isolement et de misère ne répond plus ni aux pensées des peuples, ni aux besoins de la religion. Rome même en a porté ce jugement ; c'est du moins ce que prouvent ses di-

¹ *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, par la Menais, t. I, p. 79.

gnités et ses richesses. Qu'on n'invoque donc plus l'exemple des saints : leurs sacrifices seraient sans but, leurs pénitences sans adoration. Ce sont des vertus de famille, et non des vertus d'anachorète, que le siècle leur demande : vertus chrétiennes et civiles, vertus conjugales et paternelles. Les évêques ne seront plus des étrangers au milieu des nations, des maîtres au milieu des esclaves, des saints au milieu des damnés ! Ils seront hommes et citoyens ! toujours bienfaiteurs par leurs exemples, par leurs paroles, par leur amour, toujours honorés s'ils sont toujours évangéliques.

Et en vérité, ce qu'on leur demande aujourd'hui est moins difficile que ce qu'ils essayent inutilement d'accomplir depuis six cents ans. Ils n'arriveront point à tuer la nature ; ils peuvent arriver à la régler.

Les enseignements divins n'ont pas moins de force que les lois naturelles. Partout ils supposent le mariage des prêtres ; et le supposer sans le défendre, c'est l'adopter. « Que l'évêque soit le mari d'une seule femme ¹, » dit saint Paul. « Établissez les prêtres SELON L'ORDRE, c'est-à-dire maris d'une seule femme ², » dit encore saint Paul. Remarquez bien ces mots SELON L'ORDRE, c'est-à-dire selon les lois de la nature. Et ailleurs, lorsque emporté par son zèle il préconise le célibat, il se hâte d'ajouter : « Et quant à la virginité, JE N'AI REÇU AUCUN PRÉCEPTÉ du Sei-

¹ *Épître I à Timothée*, c. III, v. 2.

² *Épître à Tite*, c. I, v. 6.

gneur, et ce que je dis est un conseil que je donne ¹. » Ainsi le maître n'a fait aucun commandement ! ainsi le disciple n'ose donner qu'un conseil ! Evêques de nos jours, où donc est votre autorité pour parler un autre langage que les apôtres ?

Je cherche la mission des puissances ecclésiastiques, et je leur demande de qui elles ont reçu le droit d'imposer aux hommes des obligations contraires aux lois de la nature, et qui rendent le salut impossible.

En créant des vertus imaginaires, les prêtres ont créé des vices et des crimes réels. C'est ainsi que le célibat, au lieu d'établir la pureté, est en même temps le véhicule de la débauche, le scandale du monde et le suicide du genre humain.

Plus les textes sont précis, plus on s'étonne de leur violation. Comment Rome osa-t-elle les effacer de son livre à la face du monde ? Question immense, qui ne peut se résoudre que par celle-ci : Dans quel but le célibat fut-il institué ? Ici se découvrent à nos yeux les plus secrets ressorts de la puissance et du gouvernement pontifical. Conception gigantesque, création audacieuse, qui réalisa un moment au milieu des peuples la monarchie universelle. Les conquérants l'avaient rêvée ; l'Église pacifique l'exécuta : un peuple de moines devint un peuple-roi. La démocratie la plus large dans les mains du despote le plus puissant : un mortel dont la parole est infailli-

¹ *Épître I aux Corinthiens*, c. VII, v. 25.

ble ; un juge dont les jugements sont sans appel ; un maître des trônes et des consciences qui fait les rois sur la terre et les saints dans le ciel ; un demi-dieu qui règne sur les âmes, et dont la volonté inflexible imprime une seule pensée, une seule croyance, un seul mouvement à tous les peuples de l'univers, voilà Rome et sa loi.

Quel génie superbe, dans un jour de dédain, osa dire le premier : Je bâtirai une cité savante sur la tête des nations barbares, j'appuierai une république libre sur les trônes des despotes mes sujets. Armant ceux-ci d'intelligence, ceux-là de stupidité, suivant le besoin, je couvrirai le monde de mes soldats, capucins, chartreux, minimes, cordeliers, carmes, récolets, jésuites ; armée sainte qui ne meurt jamais, armée dévorante qui mendie à la porte des chaumières le dernier morceau de pain du pauvre, et reçoit sur les marches des temples les hommages et les supplications des rois ? »

Quel génie infernal, jetant ses filets sur le monde, imagina de le dominer par le fouet, par le jeûne et par le martyre, étendant partout sa discipline, lui donnant la force d'une loi politique, et réglant la vie des nations comme la vie des monastères ; ayant une oreille dans tous les temples pour recueillir les secrets d'un monde qu'il maudissait, et des yeux sur tout le globe pour veiller à l'accomplissement d'une seule loi, à la gloire d'une seule volonté ? Rome alors s'avancait comme un géant superbe saisissant dans ses mille bras les peuples de l'Orient et de l'Occident, marchant au nord et au midi, et, pleine

de la force divine que lui donnait son intelligence, emmaillottant une seconde fois le globe dans les langes sacrés de l'Égypte.

Quel génie sublime, ayant conçu le projet de sauver l'honneur de l'humanité, éleva dans cet enfer du moyen âge, comme un empire céleste, hors de la portée des tyrans, sous la garde des croyances et des consciences ? Qui lui inspira cette combinaison profonde, ces lois viriles qui, de chaque monastère, de chaque église, de chaque évêché, faisaient une république indépendante, et de toutes ces républiques une vaste famille répandue sur l'immensité du globe ? Puissance plébéienne, courbant les têtes nobles et royales ; puissance royale et divine, choisie dans les rangs du peuple, à la face du monde féodal ; puissance intelligente, élevée en haine des puissances matérielles, des puissances armées, et destinée à les soumettre. Peuple roi de tous les autres peuples, se formant par la science, se gouvernant par l'élection, s'isolant par le célibat ; toujours jeune, toujours fort, offrant le premier et peut-être l'unique exemple d'une monarchie absolue fondée sur des institutions républicaines.

Ainsi le genre humain frappé dans tous ses sens révéra le pouvoir ecclésiastique, et le monde obéissant resta prosterné dans une longue enfance.

Ainsi la société religieuse domina la société civile, et l'Occident barbare s'étant réuni dans une seule pensée qui venait de Rome, il arriva que Rome fût

proclamée une seconde fois la capitale du monde.

C'est alors que la terre, livrée à des convulsions effroyables, offrit le terrible spectacle des croyances imposées par le fer et par le feu. Alors le dogme parcourait le globe chargé de piloris, de haches, de tenailles, de poignards, le regard féroce, l'attitude hypocrite ou menaçante, avec ses cent mille livrées monastiques, depuis la bure jusqu'à la pourpre, depuis l'ignoble capuchon jusqu'à la tiare aux trois couronnes, d'une main demandant l'aumône, de l'autre tenant l'épée et fendant la tête des rois, embrassant la terre pour l'enchaîner, égorgeant les nations pour les convaincre, se disant l'héritier de celui dont le royaume n'est pas de ce monde, et répétant avec une infernale audace les paroles de Satan sur la montagne : « Tous les royaumes de la terre sont à moi ! »

Tel fut l'empire du gouvernement pastoral. Ajoutons que ses lévites et ses moines levaient la dîme sur toutes les nations ; qu'héritant toujours et ne léguant jamais, les richesses de l'univers s'accumulaient dans ses temples ; que, s'attribuant le monopole de l'éducation publique, il dictait les pensées de toutes les générations et leur imposait ses doctrines ; que, faible, il régna par le martyre ; que, fort, il régna par le bûcher ; que, seul enfin sur le globe, il honorait l'intelligence en lui donnant les dignités que le monde n'attribuait qu'à la noblesse, et l'on reconnaîtra d'un coup d'œil l'origine de son pouvoir et les espérances de son ambition. Tout est compris dans ces mots : unité de doctrine, égalité de-

vant la loi, élection des intelligences au sein de l'Église ; hors de l'Église point de salut : c'est-à-dire point d'intelligence, point de liberté, point d'égalité, point de vérité. Système sublime par son audace, satanique par ses résultats, à la durée duquel il n'a manqué qu'une condition : l'immobilité du genre humain.

Certes, l'imagination ne pouvait rien concevoir de plus grand. Mais quelle surprise, lorsqu'en jetant les yeux sur cette Babel, dont la cime croulante se perd dans les cieux, on vient à reconnaître qu'elle n'a d'autre appui sur la terre que le célibat ecclésiastique, c'est-à-dire la violation de la loi de la nature ! Donnez, en effet, à l'armée de Rome une autre patrie que Rome, une autre épouse que l'Église, un autre souverain que le pape ; mariez les prêtres, en un mot, et l'utopie théocratique s'évanouit comme un songe. Ainsi le célibat fut institué dans l'intérêt de la puissance universelle : « Nous prescrivons le mariage, s'écrient les évêques au concile de Trente, parce qu'il détournerait l'affection des prêtres vers leurs femmes et leurs enfants, *et les détacherait de la dépendance de l'Église, en leur donnant une famille et une patrie.* » Et comme si ces paroles n'étaient pas assez claires, ils ajoutent aussitôt : « Permettre aux prêtres de se marier, ce serait briser la hiérarchie ecclésiastique, et réduire le pape à n'être plus que l'évêque de Rome ¹. » Écoutez, chrétiens.

¹ Histoire du concile de Trente, de Fra Paolo Sarpi. Traduction de Le Courayer, 1736, 2 vol. in-4, t. II, p. 506.

voilà que, de l'aveu des prêtres, le prêtre ne doit avoir ni famille ni patrie ! Écoutez, chrétiens, et ne croyez pas qu'il s'agisse de la pureté du pasteur ; il s'agit de posséder le monde et non de le sanctifier ! Écoutez, chrétiens, le sacerdoce a vécu et vit encore dans cette fatale ambition ; tous ses réglemens et toutes ses ordonnances tendent à établir le grand royaume ; et c'est pour réaliser ce système formidable qu'il viole en même temps et les droits des peuples, et les doctrines de l'Évangile, et les lois de la nature ¹.

Triple sacrilège, devenu inutile même pour l'ambition ; car il ne peut plus enfanter que le néant. Le fait de la domination universelle que le sacerdoce veut accomplir s'est déjà accompli au milieu des barbares, et ne peut se renouveler au milieu de l'Europe civilisée. Le principe stationnaire a été

¹ La loi religieuse doit être applicable à tous les climats et à tous les hommes. Qu'est-ce qu'une loi locale dans une religion universelle ? le signe évident d'une erreur. C'est ainsi que le célibat, imposé comme une torture aux races blanches, est impossible aux races noires. Les désordres des prêtres nègres et blancs à Saint-Domingue sont si épouvantables, que Pétrone n'eût osé en entreprendre le tableau. Loin de constituer la pureté, le célibat enfante donc dans ces contrées les immoralités les plus monstrueuses. Il en résulte que le clergé y est dans un état continu de sacrilège, et que si l'Église n'adopte pas le mariage, les noirs se feront protestants. Comment croire, je ne dis pas à la sainteté, mais à l'humanité d'une loi hors de laquelle toute une race d'hommes se trouve placée par la nature ? Vous voulez régner sur le globe, et voilà que, par une seule règle de discipline, vous vous fermez une des cinq parties du monde. Appuyez-vous sur les lois de la nature, si vous voulez vivre ; elles seules sont universelles.

vaincu par le principe progressif. C'est au gouvernement pontifical à marcher aujourd'hui avec les nations dans les voies de la vérité, s'il ne veut voir les nations marcher sans lui dans les voies de Dieu. En parcourant cette carrière nouvelle, l'Église ne restera pas sans couronne ; au moment où sa puissance temporelle s'écroule, sa mission spirituelle commence, et l'empire du monde moral lui est promis.

Ainsi la monarchie universelle est venue se briser contre deux lois de la nature qu'elle avait violées :

La loi de l'amour,

La loi de la perfectibilité du genre humain.

En effet, le célibat, qui fut la cause de sa grandeur d'un moment, devint le principe de sa chute. Si les prêtres s'étaient mariés, comme dans les premiers temps du christianisme, la réforme eût manqué de puissance, car elle eût manqué de prétextes populaires. L'Europe ne se réveilla à la voix de Luther que parce qu'elle avait sous les yeux le spectacle de la corruption des prêtres et le scandale de leurs concubines. Qu'arriva-t-il alors ? L'Église, cet arbre immense, si lent à croître, et dont les bras s'étendaient sur le monde, un moine y porta la main et abattit d'un seul coup la moitié de ses branches. Un second coup peut abattre le reste et dissiper ces armées lugubres qui jeûnent et se fustigent inutilement sous son ombre. Que Rome y songe bien ; l'invention de l'imprimerie a donné des yeux à l'Eu-

rope, et tous ces yeux sont ouverts sur les actions de ses lévites. Elle ne peut plus régner par le célibat, et le célibat la menace de mort par ses impuretés et ses scandales.

CHAPITRE IX.

LE PRÊTRE ROMAIN.

Il n'appartient point à l'homme de changer sa voie, et
et on ne diminue point sa souffrance en résistant à Dieu.
(FÉNELON, *Lettres spirituelles.*)

L'Évangile n'est point la mort du cœur, il en est la
règle.

(CHATEAUBRIAND, *Génie du Christianisme*, t. I, p.
263.)

L'homme seul est quelque chose d'imparfait, il faut qu'il
trouve un second pour être heureux.

(PASCAL, *Discours sur la passion de l'Amour.*)

Dans un bref du pape adressé, il y a peu de mois, aux évêques de Bavière pour empêcher les mariages entre les personnes de diverses communions, on lit ces mots : « Il n'y a qu'une seule Église, hors de laquelle nul absolument ne sera sauvé. » C'est le terrible axiome : « Hors de l'Église, point de salut. » Ainsi Rome persiste à damner le monde et à maudire la création.

Pour appuyer cette doctrine impie, le souverain pontife n'invoque ni l'esprit de l'Évangile, ni la puissance de la raison ; il invoque l'autorité des hommes : saint Ignace, martyr, qui, dans son épître aux Philadelphiens, dit expressément : « Celui qui